

(Texte non paru au journal officiel)

(Eq)

SECRETARIAT GENERAL

Circulaire n° 2006-44 du 23 juin 2006 relative à divers indices et index : ingénierie, produits de marquage routier, transport routier, végétaux et graines, bâtiment, travaux publics (Non parue au *Journal officiel*)

NOR : EQUG0611418C

Circulaire abrogée par la présente circulaire : néant.

Circulaires complétées par la présente circulaire :

circulaire n° 74-101 de 18 juin 1974, circulaire n° 99-09 du 4 février 1999

*Le Ministre des Transports, de l'Équipement,
du Tourisme et de la Mer*

à

- monsieur le vice-président du conseil général des ponts et chaussées,
- messieurs les coordonnateurs des missions d'inspection générale territoriale,
- monsieur le chef de la mission interministérielle d'inspection du logement social,
- monsieur le coordonnateur de la mission d'inspection spécialisée des ouvrages d'art,
- messieurs les directeurs d'administration centrale,
- monsieur le président de la mission de contrôle des sociétés concessionnaires d'autoroutes
- monsieur le chef de l'inspection du travail des transports,
- monsieur le haut fonctionnaire de défense,

- madame et messieurs les préfets de région,
 - directions régionales de l'équipement,
 - délégations régionales du tourisme,
 - centres d'études techniques de l'équipement de Méditerranée, du Sud-Ouest, de Nord-Picardie, de Lyon, de l'Est, de l'Ouest et de Normandie-Centre,
 - centres interrégionaux de formation professionnelle d'Aix-en-Provence, Arras, Clermont Ferrand, Mâcon, Nancy, Nantes, Paris, Rouen, Toulouse et Tours,
 - laboratoires est et ouest parisiens,
 - services de la navigation du Nord-Est, du Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Saône, de la Seine, de Strasbourg et de Toulouse,
 - services maritimes et de navigation de Gironde, du Languedoc-Roussillon et à Nantes,
 - services spéciaux des bases aériennes du Sud-Est, du Sud-Ouest et d'Ile-de-France,

- mesdames et messieurs les préfets de départements,
 - directions départementales de l'équipement,
 - directions de l'équipement de Mayotte et de St-Pierre et Miquelon,
 - direction de l'urbanisme, du logement et de l'équipement,
 - services maritimes du Nord, de la Seine-Maritime, des ports de Boulogne-sur-Mer et de Calais, des Bouches-du-Rhône,

- messieurs les directeurs des ports autonomes de Dunkerque, du Havre et du Havre-Antifer, de Marseille, de Rouen, de Nantes-Saint-Nazaire, de Bordeaux, de Strasbourg, de Paris et de la Guadeloupe,
- monsieur le directeur de l'école nationale des ponts et chaussées,
- monsieur le directeur de l'école nationale des travaux publics de l'Etat,
- monsieur le directeur de l'école nationale des techniciens de l'équipement et messieurs les directeurs des établissements d'Aix-en-Provence et de Valenciennes de l'école nationale des techniciens de l'équipement,
- monsieur le président du conseil national des transports,
- monsieur le directeur du centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques,
- monsieur le directeur du service d'études et d'aménagement touristique de la montagne,
- monsieur le directeur du centre d'études des tunnels,
- monsieur le directeur du centre national des ponts de secours,
- monsieur le directeur du service d'études techniques des routes et autoroutes,
- monsieur le directeur du service technique des remontées mécaniques et des transports guidés,
- monsieur le directeur du centre d'études techniques maritimes et fluviales,
- monsieur le directeur du laboratoire central des ponts et chaussées,
- monsieur le directeur du service technique des bases aériennes,
- monsieur le secrétaire général du secrétariat général au tunnel sous la Manche.

Je vous notifie ci-joint les valeurs :

- de l'index Ingénierie créé par le communiqué publié au *Journal officiel* du 1^{er} mars 1974 ;
- de l'index P.M.R. (Produits de Marquage Routier) ;
- de l'indice Transport Routier (T.R.) ;
- de l'indice Frais Divers (F.D.) ;
- des indices FP (fournitures de végétaux) et FG (fournitures de graines) ;
- des index bâtiment nationaux BT et des index travaux publics nationaux TP du mois de mars 2006.

Pour le Ministre et par délégation
le directeur des Affaires Economiques
et Internationales

Dominique BUREAU

INDEX BATIMENT (1)

Valeurs des index bâtiment nationaux pour le mois de mars 2006

(base 100 : Janvier 1974)

DEFINITION	CODE	VALEURS
Tous corps d'état	BT01	713,7
Terrassements	BT02	705,2
Maçonnerie et canalisation à l'exception de : ossature, Béton armé, carrelage, revêtements et plâtrerie: Blocs et Briques (6)	BT03	718,6
Ossature , ouvrages en béton armé	BT06	674,3
Ossature et charpentes métalliques	BT07	549,7
Plâtrerie (cloisons et enduits)	BT08	692,5
Carrelage et revêtement céramique	BT09	637,6
Revêtements en :		
Plastiques	BT10	896,5
Textiles (fibres artificielles ou synthétiques) (2)	BT11	761,6
Moquette (fibres naturelles) (2)	BT12	646,6
Mosaïque en bois collé	BT13	603,2
Plaque de pierre naturelle sciée et produits assimilés	BT14	721,2
Charpente bois en :		
Résineux de pays	BT15	470,0
Résineux d'importation	BT16	524,0
Chêne	BT17	505,7
Menuiserie bois et sa quincaillerie		
Intérieure (bois résineux y compris cloisons)	BT18	647,7
Extérieure et escaliers		
Bois tropicaux	BT19	699,1
Chêne	BT20	607,2
Résineux d'importation	BT21	607,7
Résineux de pays	BT22	590,2
Parquets en :		
Résineux d'importation	BT23	389,7
Résineux de pays	BT24	532,4
Feuillus	BT25	559,1
Fermeture de baies en :		
Plastique (3)	BT26	562,8
Aluminium	BT27	599,9
Métal ferreux	BT28	608,4
Couverture et accessoires :		
Ardoises de schiste	BT30	749,4
Tuiles en terre cuite	BT32	601,5
Tuiles en béton	BT33	668,7
Zinc et métal (sauf cuivre) (4)	BT34	602,4
Bardeaux d'asphalte	BT35	578,1
Plomberie sanitaire (y compris appareils)	BT38	904,8
Chauffage central (à l'exclusion de chauffage électrique)	BT40	807,1
Ventilation et conditionnement d'air	BT41	589,7
Menuiserie :		
En acier et serrurerie	BT42	595,4
En alliage d'aluminium	BT43	602,2

INDEX BATIMENT (1)

Valeurs des index bâtiment nationaux pour le mois de mars 2006
(base 100 : Janvier 1974)

DEFINITION	CODE	VALEURS
Vitrierie-Miroiterie (5)	BT45	773,2
Peinture , tenture	BT46	762,3
Electricité	BT47	897,4
Ascenseurs	BT48	778,0
Couverture et bardage en tôles d'acier revêtement étanchéité	BT49	139,9
Rénovation - entretien Tout corps d'état	BT50	151,4
Menuiseries PVC	BT51	135,3
Imperméabilité de façades	BT52	129,3
Etanchéité asphalte - multicouche	BT53	129,9

Valeur de l'indice salaire national (base 100 : octobre 1979) du mois février 2006 (407,7)
utilisée pour le calcul des index BT du mois de mars 2006

(1) : Utilisation des index bâtiment (voir circulaire n°78-118 du 5 septembre 1978).

(2) : Note concernant les index BT 11 et BT 12 (voir circulaire n°77-161 du 14 novembre 1977).

(3) : L'index BT 26 est également applicable aux fenêtres en plastique.

(4) : Compte-tenu de sa structure,

l'index BT 34 doit être utilisé exclusivement pour les révisions de travaux de couverture en zinc.

L'index BT 52 sera utilisé pour la révision des marchés relatifs à l'imperméabilité de façades,

L'index BT 53 résulte de la fusion des index BT 36 et BT 37 (cf. circulaire n° 98-54 du 20 mai 1998).

(5) : L'index BT 44 (Vitrierie) est fusionné avec l'index BT45 (Miroiterie), il en résulte un index unique appelé "BT45 Vitrierie-Miroiterie" publié à partir des index BT de février 2003 (cf. circulaire n° 2003-37 du 27 mai 2003)

(6) : L'index BT 03 (Maçonnerie et canalisation en béton) est fusionné avec l'index BT 04 (Maçonnerie et canalisation en briques), il en résulte un index unique appelé "BT 03 Maçonnerie-blocs et briques" publié à partir des index BT de juillet 2003 (cf. circulaire n°2003-67 du 27 octobre 2003).

L'index BT 04 est supprimé.

LES INDEX DU BATIMENT

EVOLUTION DE L'INDEX BT 01 :

Évolution mensuelle:

mars 2006 713,7
février 2006 709,8

Variation **+0,55%**

Évolution annuelle:

mars 2006 713,7
mars 2005 683,5

Variation **+4,42%**

EVOLUTION DE L'INDICE SALAIRE UTILISE :

Évolution mensuelle:

mars 2006 407,7 (valeur février 2006)
février 2006 406,4 (valeur janvier 2005)

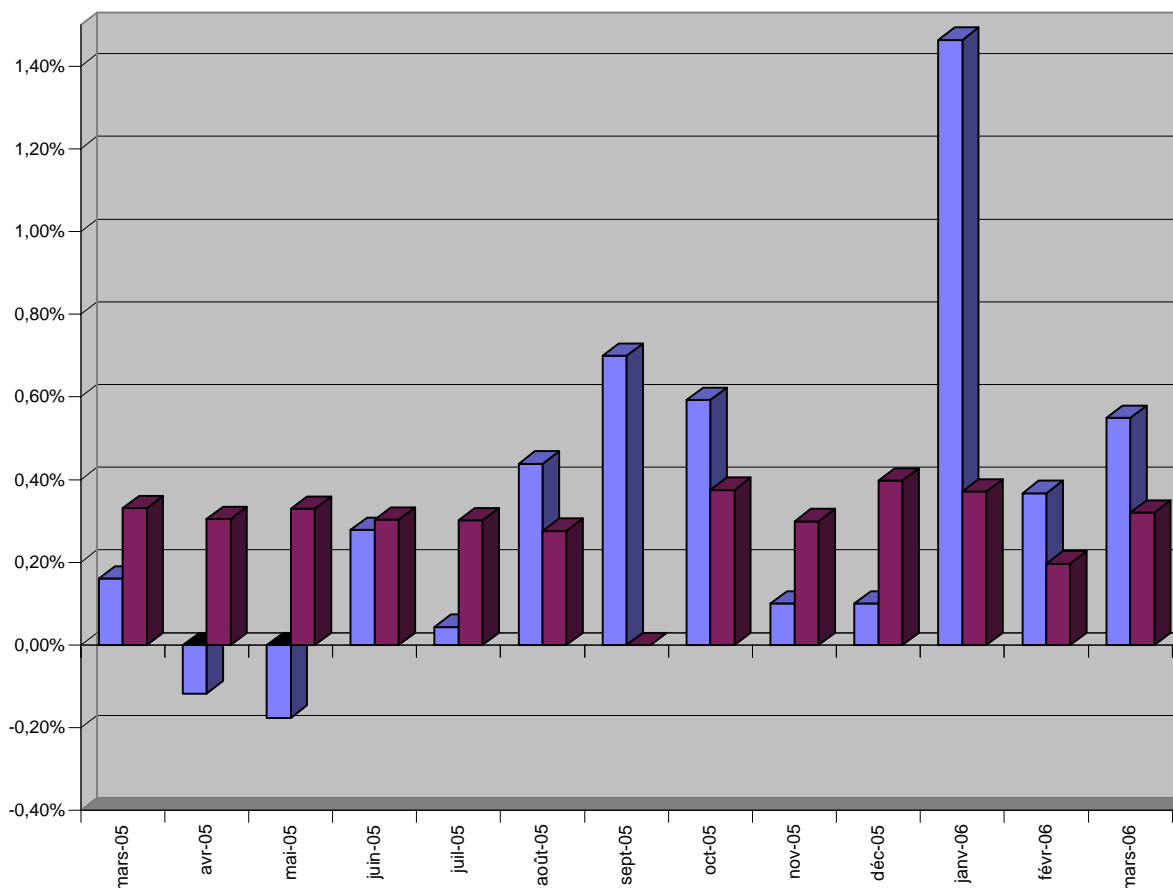
Variation **+0,32%**

Évolution annuelle:

mars 2006 407,7 (valeur février 2006)
mars 2005 393,8 (valeur février 2005)

Variation **+3,53%**

■ Evolution de l'index BT01 ■ Evolution de l'indice Salaire (NAT)



INDEX TRAVAUX PUBLICS

Valeurs des index travaux publics nationaux pour le mois de mars 2006
(base 100 : Janvier 1974)

DEFINITION	CODE	VALEUR
Index général tous travaux	TP01	550,3
Ouvrages d'art en site terrestre, fluvial ou maritime et fondations spéciales	TP02	546,8
Terrassements généraux	TP03	570,0
Sondages et forages	TP04	510,9
Travaux en souterrains traditionnels (1)	TP05a	108,9
Travaux en souterrains en tunnelier (1)	TP05b	109,4
Draguages fluviaux	TP06	503,2
Routes et aérodrômes avec fournitures	TP08	582,2
Routes et aérodrômes sans fournitures	TP08bis	581,1
Travaux d'enrobés	TP09	653,3
Travaux d'enrobés (fabrication et mise en oeuvre sans fournitures)	TP09bis	568,3
Travaux d'entretien des voiries et aéroport	TP09ter	150,2
Canalisations, égouts, assainissement et adduction d'eau avec fournitures tuyaux (2)	TP10a	109,0
Canalisations, égouts, assainissement et adduction d'eau sans fournitures tuyaux	TP10bis	592,6
Canalisations grande distance et irrigation avec fourniture de tuyaux (3)	TP11	113,6
Réseaux d'électrification	TP12	491,4
Charpentes et ouvrages d'art métalliques	TP13	441,7
Travaux immergés par scaphandriers	TP14	111,5

(1) L'index TP05 a été décomposé en 2 index (TP05a « les travaux traditionnels » – TP05b « les travaux au tunnelier »)

(2) L'index TP10a remplace les index TP 10-1, TP 10-3, TP 10-4, TP 10-5

(3) L'index TP11 remplace les index TP11-1, TP11-2, TP11-4 et TP11-5

Suppression des index TP05, TP07, TP 10-1, TP 10-3, TP 10-4, TP 10-5, TP11-1, TP11-2, TP11-4 et TP11-5

INDEX TP

EVOLUTION DE L'INDEX TP01 :

Évolution mensuelle:

mars 2006 550,3
février 2006 547,2

Variation

+0,57%

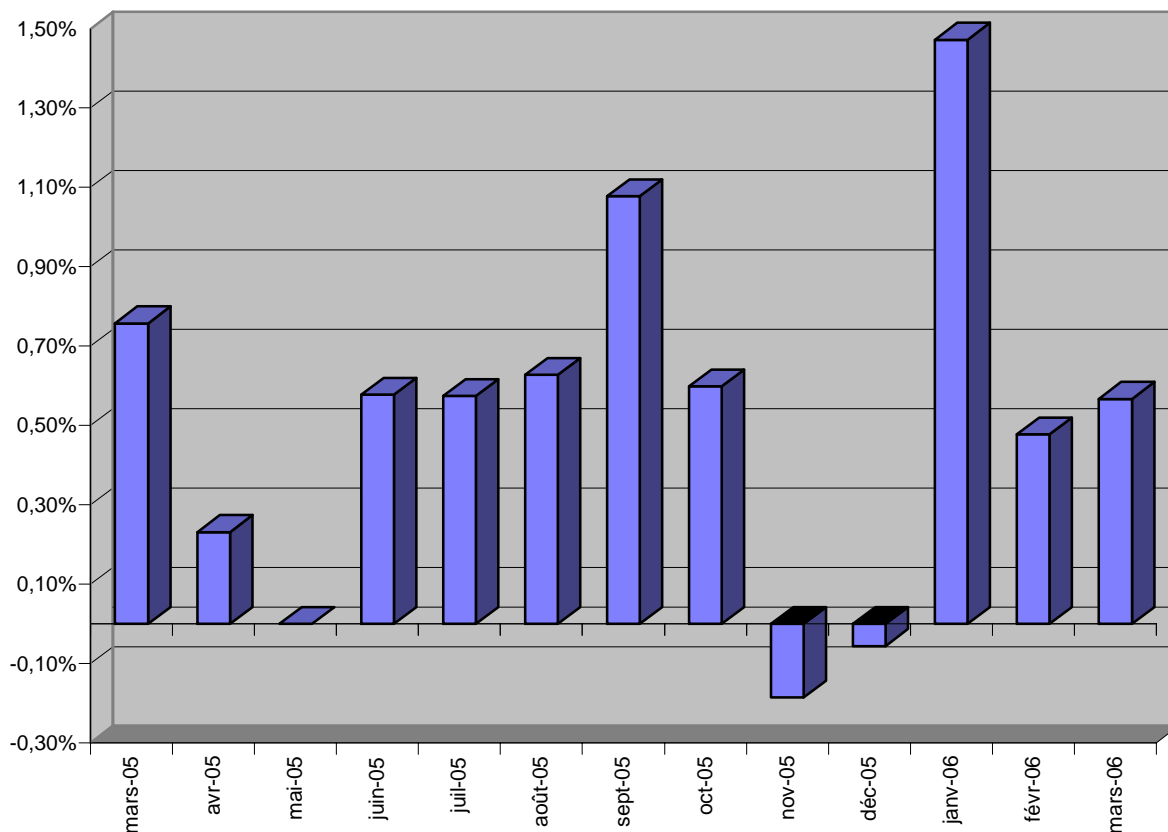
Évolution annuelle:

mars 2006 550,3
mars 2005 518,6

Variation

+6,11%

■ Evolution de l'index TP01



FRAIS DIVERS

DATES	VALEUR
mars 2005	104,5
avril 2005	104,0
mai 2005	103,7
juin 2005	103,5
juillet 2005	104,1
août 2005	104,3
septembre 2005	103,7
octobre 2005	103,5
novembre 2005	103,2
décembre 2005	103,7
janvier 2006	103,0
février 2006	103,4
mars 2006	103,4

"TR" - INDICE TRANSPORTS ROUTIERS

Cf. circulaire du Ministère de l'Economie,
des Finances et de l'Industrie
du 5 Octobre 1987, J.O. du 24 Octobre 1987
et décret n°88-638 du 6 Mai 1988 abrogeant la tarification
routière obligatoire (TRO), à compter du 1er Janvier 1988
(Base 100 en Janvier 1988)

DATE	VALEUR
mars 2005	156,2
avril 2005	158,1
mai 2005	157,5
juin 2005	158,4
juillet 2005	160,0
août 2005	160,5
septembre 2005	161,6
octobre 2005	163,4
novembre 2005	161,9
décembre 2005	161,1
janvier 2006	162,2
février 2006	162,2
mars 2006	162,9

**TRAVAUX D'ESPACES VERTS, D'AIRES
DE SPORTS ET DE LOISIRS**

(Cf. circulaire n° 81-46 du 11 Mai 1981)

F.G. (fournitures de graines)

DATES	VALEUR
mars 2005	108,4
avril 2005	114,3
mai 2005	114,3
juin 2005	114,3
juillet 2005	121,4
août 2005	121,4
septembre 2005	121,4
octobre 2005	102,2
novembre 2005	102,2
décembre 2005	102,2
janvier 2006	105,5
février 2006	105,5
mars 2006	105,5

**TRAVAUX D'ESPACES VERTS, D'AIRES
DE SPORTS ET DE LOISIRS**

(Cf. circulaire n° 81-46 du 11 Mai 1981)

F.P. (fournitures de plantes)

DATES	VALEUR
De Septembre 1989 à août 1990	184,2
De Septembre 1990 à août 1991	197,0
De Septembre 1991 à août 1992	202,9
De Septembre 1992 à août 1993	212,6
De Septembre 1993 à août 1994	217,0
De Septembre 1994 à août 1995	214,5
De Septembre 1995 à août 1996	213,6
De Septembre 1996 à août 1997	215,0
De Septembre 1997 à août 1998	220,3
De Septembre 1998 à août 1999	245,1
De Septembre 1999 à août 2000	266,0
De Septembre 2000 à août 2001	275,1
De Septembre 2001 à août 2002	291,3
De Septembre 2002 à août 2003	304,9
De Septembre 2003 à août 2004	328,6
De Septembre 2004 à août 2005	355,1
De Septembre 2005 à août 2006	381,9

INDEX INGENIERIE

Par communiqué publié au BOCCRF du 15 juin 2004 ,
il a été annoncé la fin du calcul et de la publication des cinq indices «produits et services divers» (PSD). Des combinaisons adéquates d'indices INSEE remplacent chaque PSD.

L'index Ingénierie est calculé suivant les indices et pondérations suivantes :

L'indice **SYNTEC** pour une part de **70%**

Le Psd D (30% de l'index Ingénierie) est remplacé par :

L'indice **ICC** pour une part de **3%**,

L'indice **TCH** pour une part de **14,1%**

L'indice **EBIQ** pour une part de **12,9%**

DATES	VALEUR
mars 2005	710,1
avril 2005	711,3
mai 2005	713,2
juin 2005	715,1
juillet 2005	716,9
août 2005	718,1
septembre 2005	719,8
octobre 2005	720,4
novembre 2005	718,9
décembre 2005	719,5
janvier 2006	721,3
février 2006	722,0
mars 2006	724,3

INDEX PRODUITS DE MARQUAGE ROUTIER

Application de la circulaire n° 99-09 du 4 février 1999
relative au remplacement de l'indice PM (Produits de Marquage)
par l'index PMR (Produits de Marquage Routier)

(Base 100 en Novembre 1998)

P.M.R. (Produits de Marquage Routier)

DATES	VALEUR
mars 2005	141,0
avril 2005	141,0
mai 2005	141,8
juin 2005	141,8
juillet 2005	141,8
août 2005	140,1
septembre 2005	140,1
octobre 2005	140,1
novembre 2005	140,7
décembre 2005	140,7
janvier 2006	140,7
février 2006	143,6
mars 2006	143,6